

ÉDITO

La réception du personnel municipal du 9 janvier dernier a, une nouvelle fois, été un moment fort de notre collectivité. Avec 503 participations, cette soirée témoigne de l'attachement de chacune et de chacun à ces temps de partage qui renforcent notre esprit d'équipe. L'ambiance chaleureuse et conviviale qui a marqué l'événement reflète parfaitement les valeurs qui nous rassemblent au quotidien : engagement et solidarité ; tout cela dans la bonne humeur.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements aux membres du COS qui, comme à leur habitude, ont su faire de cette réception un moment festif et parfaitement organisé. Leur implication et leur disponibilité contribuent largement à la réussite de cet événement attendu par tous. Grâce à eux,

cette soirée a été une véritable réussite.

Cette année, les avancements de grade (59) et les promotions internes (11) ont été particulièrement nombreux, preuve du dynamisme de notre collectivité et de la reconnaissance du travail accompli. Je souhaite adresser toutes mes félicitations aux agents promus. Ces évolutions professionnelles viennent saluer leur investissement, leurs compétences et leur engagement au sein de notre collectivité.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et pour votre professionnalisme au quotidien.

Francis LE PAPE
Directeur général des services

ÉVÉNEMENTS

à la une

Journée internationale des droits des femmes

vendredi 6 mars • 14h-17h

Trois parcours vous sont proposés pour une après-midi placée sous le signe de la rencontre, de l'échange et du partage.

Choisissez l'itinéraire qui vous inspire et partez à la découverte des structures municipales telle que la médiathèque Antoine Chanut, Conservatoire Nina Simone, musée Gallé-Juillet ou encore le CCAS Nicole Capon, de partenaires et d'acteurs locaux engagés chaque jour aux côtés des femmes pour les accompagner dans l'exercice de leurs droits.

Renseignements et inscription auprès de la Maison de la Ville au 03 44 29 52 38.

Journée
des
droits

LIBRES



internationale
des
femmes



LE 6 MARS de 14h à 17h

Retour *en images*



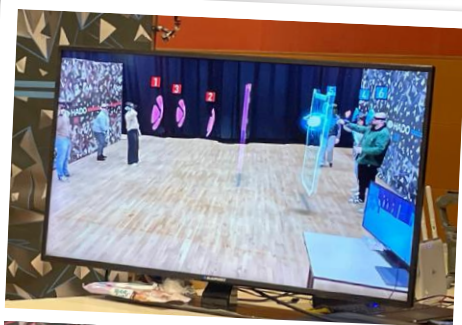
9 janvier : Réception du personnel communal



12 janvier : Groupe de travail formation et mobilité



20 janvier : Atelier kombucha



5 février : Animation sportive (réalité augmentée) association HADO



9 et 12 février : Foodtruck crêpe



10 février : Atelier champignon

Le chiffre *du mois*

503, C'est le nombre d'agents présents à la réception du personnel communal. C'est un record de participation ! C'est aussi la preuve de l'engagement et de la convivialité au sein de notre collectivité.

Arrivées

GILLES Guillaume
Instructeur des autorisations du droit des sols

BOUILLETTE Laura
Référente gestion urbaine et sociale de proximité

BABILOTTE Mehdi
Conseiller numérique

BODEMAN Noemie
Chargée du développement des publics

HAVARD Mickael
Professeur de saxophone

LAVIR Vincent
Jardinier

LECLER-ROUQUETTE Annabelle
Coordinatrice administratif financier et organisationnel

LOUAMAN Salah
Agent de surveillance des bâtiments municipaux

BEN HADID Nihal
Auxiliaire puéricultrice

EL MARJANY Hanane
Agente d'entretien

BAJARD Stephanie
Professeure de violon

JEGOU Damien
Photographe-vidéaste

SLIMANI Marie
Agente accueil cabinet du maire

BOESSIERE Yannick
Policier Municipal

BORBOLLA Vanina
Agente d'entretien

GUEGAN Anne
Enseignante artistique théâtre

BRETIN Pauline
Assistante gestion des risques professionnels, prévention et QVT

BENALLAOUA Hizia
Agente d'entretien

BOUMEDIANI Fatima
Agente de restauration

MALLET William
ASVP

CACHARD Bruno
Agent de courrier

LOURME Amelie
Directrice multi accueil (les petits loups)

Départs à la retraite

LEMAITRE Denis

État civil - éléction

GERMAIN Christine
Urbanisme

Vos interlocuteurs RH :

Directrice des ressources humaines : Marion BÉZARD

Chargée d'accueil et assistante administrative : Prescillia CHEBBOUR FERREIRA

Une question sur votre recrutement, votre mobilité ou encore la formation ?

Responsable de service emploi, compétences et masse salariale : Alexandre MACEDO

Chargée de recrutement : Pascaline MAILLARD

Chargée de formation : Mélanie DODRÉ

Une question sur votre paie, votre vie administrative d'agent ou encore votre déroulé de carrière ?

Responsable du pôle vie de l'agent : Anne-Laure DECLÉMY

Gestionnaire vie scolaire et loisirs et référente paie : Alice RONFAUT

Gestionnaire DGST (hors entretien des bâtiments) et tranquillité publique : Nabia AISSAOUI

Gestionnaire petite enfance, jeunesse et citoyenneté : Monique DEGAUCHY

Gestionnaire Vie de la cité et entretien des bâtiments : Stéphanie NANTEUIL

Gestionnaire CCAS, finances, communication, sports et DRH : Sendy PACTOLE-BIRACH

Gestionnaire culture, développement urbain et restauration : Audrey ROCHER

Gestionnaire du temps de travail et référente carrière-santé: Amélie DELAVIGNE

Une question sur la prévention, les accidents du travail, les visites et le suivi médicaux ou encore la qualité de vie au travail ?

Responsable du service prévention et qualité de vie au travail : Djamila ALIA

Chargée de prévention : Aline JASINSKI

Assistante santé-prévention : Céline SABRAS

Une question sur les instances représentatives du personnel (CST, F3SCT, CAP, CCP), les instances médicales (congrés pour raison de santé) et la protection fonctionnelle ?

Chargée des instances : Perrine GYSELINCK

Pour rappel, les agents des ressources humaines vous reçoivent sur rendez-vous toute la journée, du lundi au vendredi. Sans rendez-vous, l'accueil de la direction est joignable les lundis, mardis, jeudis et vendredi après-midis.

Trois questions

*El Kadioui El Jolrissi Sanaa
Benkartich Jeannine
Tomos Simona*



Au sein de l'équipe des surveillants de bâtiments, 3 femmes exercent leur métier parmi 21 agents. Coup de projecteur en ce mois de mars sur ces femmes qui ont fait le choix d'occuper des postes encore majoritairement masculins.

1. Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots votre rôle en tant qu'agentes de la surveillance des bâtiments municipaux et vos principales missions au quotidien ?

Notre rôle est d'assurer la surveillance et le bon fonctionnement des bâtiments municipaux. Selon nos horaires, on procède à l'ouverture et à la fermeture des salles et équipements. On effectue des rondes de surveillance dans les différentes structures (gymnases, bâtiments municipaux, parkings, cimetières, écoles) afin de vérifier que tout est en ordre.

Nous gérons également les situations d'urgence, comme les alarmes ou les problèmes de badges d'accès, et veillons au respect des horaires d'occupation des salles, notamment la nuit, ainsi qu'au respect des jauges de sécurité. Enfin, on contribue au maintien de la propreté des lieux par le ramassage des déchets.

2. Quels sont, selon vous, les enjeux les plus importants de votre métier pour la sécurité du patrimoine communal ?

Les principaux enjeux de notre métier sont la sécurisation des accès aux bâtiments, notamment aux gymnases, en particulier la

nuit, ainsi que la prévention des risques lors des locations de salles. Des rondes régulières permettent de faire respecter le règlement, notamment l'interdiction d'utiliser des bouteilles de gaz ou d'organiser des barbecues.

En cas de situations sensibles, telles que des tentatives de squat, la présence de personnes sans domicile ou des regroupements de jeunes avec usage de substances dangereuses, nous assurons une vigilance renforcée et alertons les services concernés.

3. Qu'aimez-vous le plus dans votre fonction et quel message souhaiteriez-vous transmettre aux autres agents municipaux en tant que femme concernant votre métier ?

Ce que nous apprécions le plus dans notre fonction, c'est le contact humain. Le fait de changer régulièrement de lieux et de rencontrer des publics variés rend le métier vivant et évite l'isolement contrairement au métier de gardien.

Nous souhaitons transmettre un message simple : si vous aimez le contact, le terrain et la diversité des missions, c'est un métier accessible et enrichissant, dans lequel les femmes ont toute leur place.

Le saviez-vous ?

Un collectif de travail composé d'une trentaine d'agents a été mobilisé autour de trois thématiques retenues lors de la restitution des Assises du personnel de juin 2025, dont l'élaboration de la charte de la qualité de vie au travail.

Cette charte sera diffusée dans l'ensemble des services d'ici quelques jours. Elle s'articule autour de 6 objectifs principaux suivants : le respect et la reconnaissance au travail, les conditions de travail, la santé et le bien-être au travail, le développement professionnel, le dialogue social et la participation, ainsi que le pilotage et l'engagement durable en matière de QVT.

Ce dernier axe vise à inscrire la démarche dans le temps et à faire vivre la charte sur le long terme.

